

## REGLEMENT DU CONCOURS CULTUREL « HALLOWEEN »

A l'occasion de la fête d'Halloween, la médiathèque et le centre social de la Ville de Borgo, organisent un concours culturel qui réunit, le dessin, les arts plastiques et la littérature, du 02 au 25 octobre 2023.

Ce concours a pour but de rassembler les enfants autour d'une thématique qui leur permettra d'échanger, et de mettre en avant leur créativité en se déconnectant totalement du numérique. Ce concours à but non lucratif, a pour objectif de sensibiliser les enfants au monde culturel.

### **Article 1 – Conditions de participation**

Le concours est ouvert à tous les enfants âgés de 4 à 15 ans. La participation à ce concours est gratuite. Une seule œuvre par personne est autorisée. La participation au présent concours est individuelle et nominative.

### **Article 2 – Modalités de participation**

Au dos de chaque œuvre, les mentions suivantes doivent être indiquées en lettres capitales :

- Nom et prénom de l'enfant
- Age de l'enfant
- Courriel
- Numéro de téléphone

Chaque œuvre sera signé au dos par un représentant légal du participant.

Les œuvres des lauréats seront diffusés sur la page Facebook de la Ville de Borgo.

Conformément à la loi RGPD, les données recueillies pour ce concours ne seront utilisées que dans le cadre du déroulement du concours.

### **Article 3 – Composition du jury et choix des gagnants**

Le jury, composé des agents d'animation se réunira les 25 et 26 octobre pour juger indépendamment chacune des œuvres selon trois catégories :

- Tranche d'âge 1 : 4/ 6 ans
- Tranche d'âge 2 : 7/ 9 ans
- Tranche d'âge 3 : 10/15 ans

Seront désignés trois lauréats par tranche d'âge, en fonction des critères suivants :

- Originalité
- Qualité artistique
- Pertinence par rapport au thème

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

### **Article 4 – Format des œuvres et objet du concours**

Pour la catégorie 4/6 ans, le thème choisi est : « **dessine la citrouille la plus terrifiante** ». Les dessins doivent être réalisés au format A4 (portrait ou paysage). Toutes les techniques de dessin seront autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, collage...).

Pour la catégorie 7/9 ans, le thème est : « **à vos monstres ! prêt ? créer !** ». Les enfants doivent créer un monstre de toute pièce en utilisant tous les matériaux qu'ils désirent (bois, papier, tissu, carton...), dans une taille raisonnable, ne dépassant pas 60 cm de haut et 80 cm de large.

Pour la catégorie 10/15 ans, le thème est : « **Horror story, à toi d'écrire la suite...** ». Les enfants doivent imaginer une suite à l'introduction que nous leur proposons : « Par une nuit froide et sombre... ». Le texte doit être écrit lisiblement, sur une feuille de papier libre en

recto-verso uniquement avec un titre, des chapitres, des illustrations...

#### **Article 5 – Lots**

Les premiers prix : ouvrage littéraire

Les deuxièmes prix : magazine jeunesse

Les troisièmes prix : lot de bonbons

#### **Article 6 – Calendrier du concours**

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 02 octobre 2023 : Ouverture du concours
- 24 octobre 2023 : Clôture du concours et de la réception des œuvres
- 25 et 26 octobre 2023 : Choix des gagnants par le jury
- 27 octobre 2023 : Annonce des gagnants à la Médiathèque de Borgo et sur la page Facebook de la Ville.

#### **Article 7 – Droits d’auteur/ Droit à l’image**

Les participants au présent concours autorisent la Ville à diffuser leurs œuvres et leur identité sur la page Facebook, notamment en vue de les utiliser comme supports de communication autour de l’activité municipale.

Toutes les œuvres du présent concours restent la propriété de la mairie de Borgo, qui pourra les utiliser dans le cadre de ses activités d’information et de sensibilisation du grand public.

#### **Article 8 - Responsabilité**

Le simple fait de participer à ce concours implique l’acceptation du présent règlement. En aucun cas la mairie ne pourra être tenue responsable d’un incident ou d’un événement imprévu qui pourrait entraver le bon déroulement du concours.